

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE,
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CULTURE
LE CONSEILLER D'ÉTAT
CHEF DE DÉPARTEMENT

Aux destinataires de la consultation
selon liste annexée

Neuchâtel, le 7 juillet 2020

Avant-projet de loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap (LIncA)

Mesdames, Messieurs,

En réponse à plusieurs motions populaires et parlementaires, un rapport à l'appui d'un projet de loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap (LIncA) a été soumis au Conseil d'Etat le 22 juin 2020.

Le Conseil d'Etat me charge de mettre ce rapport ainsi que l'avant-projet de loi en consultation.

Vous êtes invité-e-s à faire part de votre position au sujet de ce texte, de préférence par courriel au service compétent (saha@ne.ch), au moyen du formulaire ci-joint d'ici au 18 septembre 2020.

En vous remerciant d'avance de l'attention que vous porterez à ce projet, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations les plus respectueuses.

Alain Ribaux

Conseiller d'Etat



Annexes :

- Rapport à l'appui de la loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap
- Liste des entités consultées
- Formulaire de réponse